

## **COMPTE-RENDU GROUPE TECHNIQUE** **« Développement des modes actifs »**

REUNION N° 1 DU 12 JUIN 2017

### **Participants**

- Alain Boulanger, Ville de Paris
- Marion Chollet, Stif
- Laurence Debrincat, Stif
- Yvan Gieysse, Ville de Paris
- Florence Hanappe, Apur
- Frédéric Heran, Université de Lille
- Christine Lambert, Mieux se Déplacer à Bicyclette
- Richard Limier, Conseil régional Ile-de-France
- Marie Mathieu, Conseil général des Hauts-de-Seine
- Morgane Martin, Mobivia/Arcturus group
- Denis Moreau, Rue de l'Avenir
- Dominique Riou, IAU
- Louis-Jacques Romel, Conseil général des Hauts-de-Seine
- Emmanuel Samaniego, Ville de Paris
- François Schaub, Greenon
- Claire Souet, Conseil régional Ile-de-France

### **ETAT DES LIEUX et ENJEUX POUR LE LIVRE BLANC**

---

Suite à une présentation par le STIF du bilan à mi-parcours du PDUIF avec un focus sur le développement des modes actifs (voir présentation), les participants évoquent des enjeux qu'il leur semble nécessaire d'inclure dans le Livre blanc :

- La marche est le premier mode de déplacement en Ile-de-France.
- Le réseau cyclable actuel structurant était de 2000 km en 2015 en Ile-de-France.
- La mobilité inclusive, et notamment la mobilité des PMR reste un enjeu fort.
- La sécurité routière : doit-on continuer à tolérer les morts liées aux véhicules automobiles ? 1600 piétons, cyclistes et 2RM ont été tués sur les routes franciliennes de 2011 à 2015.
- L'importance du vieillissement de la population en Ile-de-France doit être prise en compte dans les politiques de mobilités. Le vélo à trois roues pour les personnes âgées est possible.
- Les modes actifs ne se développent vraiment, de façon massive, que dans le cadre d'une politique en leur faveur et d'une contraintesur l'usage de la voiture (partage de la voirie / stationnement vélo à la place du stationnement automobile).

### **PROPOSITIONS POUR DEVELOPPER LES MODES ACTIFS**

---

Principes généraux

- L'ambition du développement des modes actifs doit être faite de façon aussi structurante que la pensée du développement des transports en commun, et ce à toutes les échelles.
- Une démarche intégrée est nécessaire afin de favoriser l'innovation, afin d'être construite avec des acteurs engagés.
- Une articulation entre les acteurs est nécessaire : les mobilités doivent être pensées et permettre la mise en œuvre d'actions, dans le cadre d'un décloisonnement des politiques publiques.
- Il faut développer les bonnes conditions de la pratique de la marche, mode de déplacement majoritaire sans politiques publiques dédiées.

#### Actions à envisager

- Echanges de bonnes pratiques en Ile-de-France avec des exemples internationaux, à destination des élus et des services ;
- Prendre en compte les potentialités du Vélo à Assistance Electrique (VAE) pour faire du vélo un mode de déplacement longue distance ; favoriser l'acquisition du VAE ;
- Développement de services, notamment pour les vélos : station d'entretien et réparation et le stationnement sécurisé ;
- Faire de la politique de stationnement un levier des transformations des mobilités ;
- Profiter de l'obligation de réaliser un plan de mobilité pour toutes les entreprises en 2018 afin de lancer une dynamique d'amélioration des modes actifs ;
- Développer la réalisation des plans locaux de déplacements ;
- Interpeller l'Etat pour un grand plan vélo dans le cadre d'une politique globale de réduction à la dépendance pétrolière, dans le cadre des accords de Paris ;
- Pacifier la voirie pour favoriser le développement des modes actifs ;
- Mettre en place une méthode commune et large de la collecte des données pour mieux évaluer les déplacements et de façon plus régulière.